



## RÉPONSE MANAGÉRIALE

**Evaluation externe à mi-parcours du programme COHEsion et  
REsilieNCE des communautés rurales de LOROPÉNI et ZAMBO**

**BURKINA FASO**

**(Programme COHERENCE)**

**Evaluateur externe :** OUEDRAOGO Aimé, Consultant CAD-Afrique

**Evaluatrice Paire :** MANDE BERTHE, Chargée de Programme de Caritas International Belgique au Congo RDC

**Date de l'évaluation :** 04 au 13 novembre 2024

## 1. COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

L'évaluation à mi-parcours du programme COHERENCE Burkina s'est déroulée du 4 au 13 novembre 2024 dans les communes d'intervention du programme que sont Loropéni et Gaoua respectivement dans les Diocèses de Gaoua et Diébougou. Cette évaluation a été réalisée selon l'approche par les pairs. Ainsi, l'évaluation a été conduite par un évaluateur externe local et une évaluatrice paire venue de la République Démocratique du Congo.

La collecte de données qualitatives a été principalement privilégiée à travers les focus groups, les entretiens individuels et l'atelier d'évaluation participative. Cette méthodologie a permis de recueillir l'appréciation d'un échantillon représentatif des acteurs ciblés sur les items inclusion, participation, pertinence, efficacité et durabilité du programme. Il ressort de cette évaluation que la pertinence et la cohérence du programme sont très bonnes. Il en est de même pour l'efficacité et l'efficience. L'inclusion est jugée effectifs et les effets induits sont observables et évoluent en crescendo. Au regard des acquis et des insuffisances, quelques défis à relever sont les suivants : la poursuite de l'encadrement des producteurs même après la clôture du programme ; la poursuite de l'accompagnement des groupes vulnérables après la fermeture du programme ; la consolidation des acquis du programme après sa clôture. C'est dans cette logique que les évaluateurs formulent les recommandations suivantes à l'OCADES et à ses partenaires pour la suite du programme et les futurs programmes.

## 2. RÉPONSE SPÉCIFIQUE AUX RECOMMANDATIONS

❖ A l'endroit de l'OCADES				
1. <b>Recommandation:</b> Effectuer des visites terrain pour renforcer le contrôle qualité du matériel mis à la disposition des bénéficiaires du programme et les encourager à un usage optimum				
Actions engagées à mener	Dates provisoires	Notes /Précisions	Acteurs responsables	Budget FCFA
Réaliser des suivis mensuels post dotation du matériel auprès des bénéficiaires	À partir de Janvier 2025	Des fiches de suivi seront élaborées et mises à la disposition des superviseurs pour faciliter l'activité	superviseurs	
Réaliser des formations in situ auprès des bénéficiaires sur la gestion / l'utilisation du matériel mis à disposition	À partir de Janvier 2025	Lors du suivi, les agents terrain effectueront des recyclages sur la gestion et l'usage du matériel	superviseurs	

<b>2. Recommandation:</b> Développer des actions spécifiques pour les PSH qui s'auto censurent du fait d'un manque de confiance en soi.				
Organiser une formation des PSH sur le développement personnel	Septembre – octobre 2025	Cette formation sera assurée par un spécialiste du domaine dans les communes de mise en œuvre du programme	coordonnateur	6 000 000 : honoraires du formateur, location de la salle, restauration, transport participants. Budget non disponible (à voir avec la CI.be)
Organiser une formation en techniques spécifiques (élevage, saponification, tissage, teinture etc.) au profit des PSH	Novembre –Décembre 2025	Cette formation sera assurée par des spécialistes dans les communes de mise en œuvre	superviseurs	3 750 000 : honoraires du formateur, location de la salle, restauration, transport participants. Budget non disponible (à voir avec la CI.be)
Doter les PSH formés en kits d'installation	Novembre –Décembre 2025	les kits dépendront du secteur d'activité choisi	superviseurs	7 500 000 : 25 kits de matériel. Budget non disponible (à voir avec la CI.be)
<b>3. Recommandation:</b> Améliorer l'organisation des CECI en renforçant la collaboration entre celles-ci et les institutions de microfinance (GRAINE) afin de renforcer la sécurité des épargnes et la confiance entre les CECI et lesdites institutions.				
Organiser un atelier de mise en relation entre les CECI et les Institutions de Microfinance (IMF)	Mai 2025		superviseurs	1 900 000 : location de la salle, restauration, transport participants.  Budget non disponible (à voir avec la CI.be)
<b>4. Recommandation :</b> Négocier des avantages auprès des IMF pour les coopératives soutenues par le programme afin d'obtenir des frais de tenue de comptes plus avantageux. Ceci serait un motif de renforcement de la confiance entre les CECI et les IMF.				
Faire le plaidoyer auprès des responsables des IMF afin d'obtenir des frais de tenue de compte plus	Juin 2025		Chargée de communication superviseurs	1 500 000 : prise en charge transport hébergement et restauration de l'équipe de plaidoyer. Budget non disponible

avantageux pour les coopératives et CECl				
<b>5. Recommandation</b> : Améliorer la communication sur le terrain pour favoriser la synergie entre les différents acteurs				
Organiser chaque année des journées de redevabilité auprès des bénéficiaires et parties prenantes	Janvier 2025		Coordonnateur superviseurs	2 750 000 : location de la salle, restauration, transport participants. Budget non disponible
<b>6. Recommandation</b> : Répliquer les AGR et les techniques de compostage dans les autres villages				
Etendre les appuis en AGR dans 12 autres villages des communes de mise en œuvre du programme	Novembre 2025	Il s'agit ici d'étendre le ciblage des bénéficiaires à d'autres villages non couverts par le programme	superviseurs	25 000 000 : 125 kits d'un cout unitaire d'environ 200 000 Budget non disponible
Etendre les techniques de compostage dans 12 autres villages des communes de mise en œuvre du programme	Décembre-mai 2025	Il s'agit ici d'étendre le ciblage des bénéficiaires à d'autres villages non couverts par le programme	superviseurs	26 000 000 : formation des producteurs et acquisition de lots de matériel de CES/DRS (conservation des eaux et des sols / Défense et restauration des sols) Budget non disponible
<b>7. Recommandation</b> : Intégrer l'outil de baromètre de la cohésion sociale pour faciliter la mesure de l'impact dans ce domaine.				
Former l'équipe de mise en œuvre du programme sur l'outil de baromètre de la cohésion sociale	Juillet 2025	La compétence pour assurer la formation est disponible au Secrétariat Général de L'OCADES	Chargé MEAL	3 500 000 : location de la salle, restauration, hébergement et transport participants. Budget non disponible À voir avec la Ci.be et CRS
<b>8. Recommandation</b> : Renforcer le dispositif de capitalisation des activités du programme dans les communes par un partage systématique des rapports et autres livrables.				

Partager les différents rapports d'activités entre entités et avec les parties prenantes	Mars 2025		Coordonnateur superviseurs	
<b>9. Recommandation</b> : Signer un accord de mise à disposition du terrain entre les Paroisses Saint kisito de Leguetaw, Sainte Marie Madeleine de Loropéni et les comités de gestion des périmètres maraichers pour la sécurisation foncière et la pérennité des activités				
Proposer des protocoles d'accord aux Curés des paroisses pour la mise à disposition des périmètres maraichers aux coopératives	Avril 2025		Superviseurs Coordonnateur	PM
Veiller à la signature des protocoles d'accord entre les paroisses et les coopératives	Mai 2025		Superviseurs	PM
<b>10 Recommandation</b> : mettre en place un dispositif de rachat des productions du périmètre maraicher afin de maintenir le marché d'écoulement des produits. Le ou les Diocèses concernés pourraient prioriser les productions de ces périmètres maraichers dans l'alimentation des paroisses.				
Accompagner les coopératives à la contractualisation de leurs ventes avec les paroisses et quelques restaurants des communes	A partir de janvier 2026		Superviseurs	PM
<b>11 Recommandation</b> : Organiser des visites d'études et de partage d'expériences dans le lycée agricole au profit des producteurs				
Organiser des visites d'études et de partage d'expériences dans le lycée agricole avec les coopératives	A partir de janvier 2025	-	Superviseurs	-

<b>12 Recommandation :</b> Travailler à renforcer l'éveil de conscience sur le dispositif d'alerte précoce face aux potentielles crises afin que certains mettent véritablement l'intérêt général au centre de leurs préoccupations en lieu et place de leur égo personnel (l'alerte doit passer par moi ou elle ne passera pas).				
Sensibiliser les communautés bénéficiaires sur le dispositif d'alerte précoce	A partir de janvier 2025	Sensibilisations lors des distributions et autres occasions de rassemblement	Superviseurs	-
<b>13 Recommandation :</b> Étendre l'intervention du programme à d'autres localités à fort défis sécuritaires pour un meilleur relèvement post-crise				
Étendre les interventions du programme à d'autres villages comme Lokosso et Obiré touchés par l'insécurité	A partir de janvier 2025		Coordonnateur Superviseurs	Budget non disponible
<b>❖ A l'endroit des PTF</b>				
<b>14 Recommandation :</b> Intégrer la dimension accès à l'eau potable et à l'eau de production dans les prochaines formulations de projets				
Apporter un appui technique et financier pour réhabiliter des forages dans les zones d'intervention pour l'approvisionnement en eau potable	À partir de 2027	6 forages à réhabiliter par commune	Responsable antenne SAHEL Coordonnateur	30 000 000 : le coût moyen de réhabilitation d'un forage est d'environ 2 500 000 Budget non disponible (à prévoir dans les futurs projets)
Apporter un appui technique et financier pour réaliser de nouveaux forages dans les zones d'intervention pour	À partir de 2027	6 nouveaux forages à réaliser	Responsable antenne SAHEL Coordonnateur	85 560 000 : le coût moyen de réalisation d'un forage est d'environ 7 130 000 Budget non disponible (à prévoir dans les futurs projets)

l'approvisionnement en eau potable				
<b>15 Recommandation</b> : Tenir compte des PDI comme cibles spécifiques				
Prendre en compte les PDI dans le ciblage		À discuter avec les parties prenantes	Responsable antenne SAHEL Gestionnaire	
<b>16 Recommandation</b> : Maintenir le caractère souple des projets afin de faciliter la réadaptation des activités en tenant compte des contraintes du terrain et de la situation sécuritaire du Burkina Faso				
Améliorer la flexibilité budgétaire en prévoyant une ligne pour les imprévus	À partir de 2027		Responsable antenne SAHEL Gestionnaire	10 000 000 Budget non disponible (à prévoir dans les futurs projets)
<b>17 Recommandation</b> : Maintenir et renforcer les appuis institutionnels afin de permettre aux diocèses d'être plus autonomes et efficaces dans leurs missions d'exécution/supervision des activités.				
Prévoir des couts de structure pour chaque projet mi en œuvre	À partir de 2027		Responsable antenne SAHEL Gestionnaire	
<b>18 Recommandation</b> : Organiser une évaluation d'impacts 05 ans après la fin du programme.				
Prévoir des ressources pour une évaluation d'impacts à la fin du programme	2031		Responsable antenne SAHEL Gestionnaire	10 000 000 : honoraire consultant, frais de collecte des données, logistique etc. Budget non disponible
<b>❖ A l'endroit des autorités administratives locales</b>				
<b>19 Recommandation</b> : Instaurer un cadre d'échanges entre les acteurs de programme afin d'harmoniser les méthodes et mutualiser les moyens.				
Organiser chaque année un atelier bilan avec les parties prenantes au niveau communal	Janvier 2025		Coordonnateur	2 750 000 Budget non disponible

**20 Recommandation** : Poursuivre la dynamique enclenchée par le programme afin de consolider ses acquis.

Impliquer d'avantage les autorités administratives dans la mise en œuvre des activités du programme	Janvier 2025	Les équipes de mise en œuvre doivent toujours impliquer les services techniques déconcentrés les délégations spéciales et les leaders communautaires dans l'implémentation des activités	Superviseurs	
---	--------------	--	--------------	--